



# La lettre de votre députée

# Pascale Got

## À l'Assemblée Nationale, votre députée est intervenue

### Pour défendre

- ▶ L'entreprise Ford à Blanquefort et ses 1600 salariés en demandant la **nomination d'un « Monsieur Ford »** au plan national et la mobilisation du Gouvernement pour maintenir l'emploi sur le site
- ▶ La mise en place urgente d'une **véritable politique industrielle** en France pour lutter contre les licenciements de ce secteur
- ▶ La **relance du Plan Chablis** pour aider la reconstruction de la forêt médocaine
- ▶ Le **financement par l'État des transports collectifs en milieu urbain et du projet du Tram-train du Médoc**
- ▶ La mise en place de **projets alternatifs au grand contournement** de Bordeaux
- ▶ L'**indépendance des journalistes** et une meilleure protection du secret des sources

### Pour proposer

- ▶ **Le Médoc comme site expérimental** pour une optimisation de l'organisation des secours médicaux
- ▶ L'augmentation des crédits dans la loi de finances pour **accompagner les mutations industrielles**
- ▶ La mise en place d'une politique européenne de **soutien en faveur des petites entreprises** pour leur favoriser l'accès aux marchés publics
- ▶ L'augmentation des crédits de recherche pour la 2<sup>e</sup> génération des **agro-carburants**
- ▶ L'**extension et la revalorisation des bourses** pour les étudiants et une politique volontariste en faveur du logement et de la santé

### Pour dénoncer

- ▶ La **multiplication des grandes surfaces commerciales** au détriment des petits commerces, prévue par la loi de « modernisation de l'économie »
- ▶ Le **financement par des capitaux privés des universités et des hôpitaux**, autorisé par la loi de « modernisation de l'économie »
- ▶ L'**attitude des banques et leur soutien insuffisant en direction des petites et moyennes entreprises** dans une période de crise économique
- ▶ Le maintien de la « Journée de Solidarité » et l'**absence de crédits d'État** pour assurer le financement des besoins en faveur du 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âge

### Pour s'opposer avec le Groupe socialiste

- ▶ Aux 15 milliards annuels du « paquet fiscal » pour les plus riches
- ▶ Aux franchises médicales
- ▶ Aux cultures OGM
- ▶ À la baisse des crédits en faveur des services publics
- ▶ Aux mesures défavorables aux salariés et aux demandeurs d'emploi
- ▶ À l'ouverture du capital de La Poste
- ▶ À la pénurie de logements sociaux

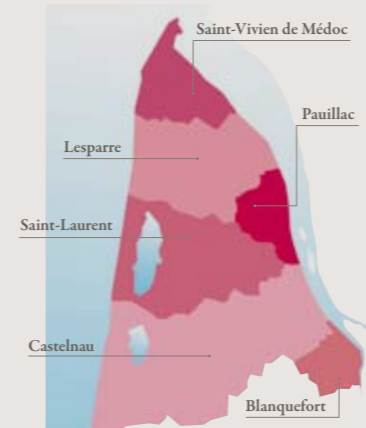
### Parmi les 94 interpellations du gouvernement

- ▶ Les dangers du fichier Edwige en matière de libertés individuelles
- ▶ Les difficultés d'accès au logement
- ▶ Un meilleur accès au prêt à taux zéro
- ▶ L'avancement des dates de versements des pensions de retraite
- ▶ L'amélioration des conditions de passage du permis de conduire
- ▶ La revalorisation des pensions de retraite
- ▶ Le plafonnement des frais bancaires
- ▶ Le maintien du dispositif RASED pour les élèves en difficulté
- ▶ Les mesures en faveur des orphelins de la guerre 39-45 pupilles de la Nation

LETTRE NUMÉRO 1



- Membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire
- Vice-présidente du groupe d'études presse
- Vice-présidente du groupe d'études chasse
- Membre du groupe tourisme et du groupe viticulture



**BUREAUX PARLEMENTAIRES**  
 À Eysines :  
 2 avenue de la Libération  
 Tél. : 05 56 15 65 28 / Fax 05 56 15 51 36

À Lesparre : Hôtel de ville  
 37 cours De Latre de Tassigny  
 Tél. : 05 56 73 21 00 / Fax 05 56 41 86 83

contact@pascalegot.fr

Rendre compte de l'avancée de mon mandat, c'est confronter mon travail à votre regard, c'est donner du sens à la démocratie.

Être députée c'est participer à l'élaboration des lois, contrôler l'action du Gouvernement et se prononcer sur des choix politiques et budgétaires. C'est aussi faire connaître à Paris, les difficultés rencontrées par tous ceux qui trouvent les pouvoirs de décisions trop éloignés de leurs réalités quotidiennes.

Et les réalités sont difficiles : baisse du pouvoir d'achat, difficultés pour accéder à un logement ou payer son loyer, inquiétudes sur l'éducation et la recherche. Les fermetures d'usines s'enchaînent avec des plans de licenciements massifs. J'avais demandé il y a plus d'un an au Premier Ministre à l'Assemblée Nationale une politique industrielle diversifiée basée sur l'innovation et la recherche. Celle-ci tarde à arriver.

La crise financière ne doit pas servir d'alibi à tout. Les petites entreprises, les salariés, les retraités n'en sont pas responsables. Pourtant ils sont déjà mis à contribution pour payer : quinze nouvelles taxes en douze mois !

Les communes et les départements, ne sont pas épargnés. L'État réduit ses aides alors qu'il leur transfère de nouvelles compétences. Ces collectivités locales ne pourront pas toujours amoindrir pour leurs administrés, l'impact de décisions gouvernementales.

Dans un tel contexte, la présence sur le territoire, la réalisation d'actions concrètes et une vraie transparence sur le travail réalisé sont indispensables. Je suis très attachée à cette forme de respect. Voici l'esprit de cette première lettre d'information.

Je souhaite enfin que notre circonscription augmente sa capacité à réfléchir, à proposer, à débattre, à innover dans un climat de tolérance, sans perdre le sens de nos valeurs.



**JEAN-JACQUES CORSAN,**  
Député suppléant, Conseiller Régional  
Maire de Saint-Germain d'Esteuil

▶ **Allo la députée en direct au 05 56 15 65 28**  
Chaque dernier samedi du mois, échangez directement avec Pascale Got de 10 h à 12 h

▶ **Découvrez interviews, agenda, billets d'humeur, vidéos sur le site et inscrivez-vous pour recevoir la lettre-info : [www.pascalegot.fr](http://www.pascalegot.fr)**

29 interventions dans l'hémicycle  
 20 interventions en commissions  
 1452 amendements  
 10 propositions de loi  
 94 questions écrites aux ministres

L'intégralité du travail parlementaire sur [www.pascalegot.fr](http://www.pascalegot.fr)





## Ford: une première réponse mais restons vigilants



► Il aura fallu plusieurs rencontres et interpellations de la ministre de l'Économie, puis du Premier Ministre, en séance publique à l'Assemblée Nationale, pour que le Gouvernement finisse par s'impliquer sur l'avenir du site de Blanquefort. L'annonce de la reprise de Ford est un soulagement d'abord pour les salariés et leurs familles. Le sens des responsabilités du Comité d'entreprise et des syndicats qui le composent doit aussi être salué. Cet accord de reprise est une étape importante. Mais il faut rester vigilant car la crise économique actuelle, fragilise considérablement les plans de charge des entreprises industrielles.

## Transports: ça bouge!

En partenariat avec le Département et la Région, nous avons obtenu avec Jean-Jacques Corsan :

- **Gares de Blanquefort, Parempuyre et Lesparre:** leur rénovation est lancée pour améliorer l'accueil des voyageurs
- **Ligne Bordeaux / Le Verdon:** mise en place de 10 nouvelles dessertes qui améliorent considérablement les fréquences et mise en place du cadencement entre Macau et Ravezies depuis septembre dernier
- **Gare de Margaux:** sa réouverture particulièrement attendue a été acceptée par le Conseil Régional
- Obtention pour la RD 1215 d'une **rallonge de 30 millions d'euros du Conseil Général et déblocage des crédits** du contrat de plan État-Région permettant l'aménagement paysager de la déviation d'Eysines, la déviation du Taillan, le requalibrage de Salaunes-Picot, l'aménagement du carrefour de Germignan
- **Revêtement de la RD 1215:** attribution de 9 millions d'euros pour le réaménagement de la chaussée entre Saint-Laurent et le Verdon
- **Déviations de Lesparre:** lancement en 2008 des études de faisabilité

## Un projet, des financements: le Parc Naturel Régional



► Le Médoc ne doit pas être mis « sous cloche » mais utiliser ses atouts environnementaux pour créer des emplois et se positionner en **terre d'avenir**. Pour cela il faut un **financement important et durable** pour enfin développer une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel. C'est tout l'enjeu de la création d'un Parc Naturel Régional.

Avec l'appui du Conseil Régional, du Conseil Général et du Pays Médoc, **nous devons désormais tous nous mobiliser** pour parvenir à cette reconnaissance nationale.

## La formation pour tous: un droit



► **Création d'un CAP de maçonnerie et d'un CAP de maintenance en bâtiment** à la maison familiale et rurale de Saint Yzans. Rénovation et extension du Centre de Formation par l'obtention d'une subvention du Conseil Régional de **550 000 euros dès 2008**

► Accord de l'Éducation Nationale pour le toilettage de certaines formations au Lycée professionnel de Pauillac mieux adaptées aux débouchés professionnels :

Ouverture à la rentrée 2008: **bac pro comptabilité, bac pro secrétariat, bac pro maintenance équipement industriel**

À la rentrée 2009: **un BEP carrières sanitaires et sociales** ouvrira en remplacement du BEP métiers de la mode

► Mise en place avec l'appui du Conseil Régional, de **formations** pour les salariés et les demandeurs d'emploi **sur les matériaux composites** à Aquitaine Composites à Salaunes et Epsilon Composites à Gaillan.

## Logement: les classes moyennes durement touchées

► Je suis en désaccord avec la nouvelle loi sur le logement de Mme Boutin. À de très nombreuses reprises, à l'Assemblée Nationale, j'ai dénoncé les conséquences dramatiques pour les classes moyennes, de trois mesures: la généralisation du surloyer, la baisse du plafonnement des ressources et l'expulsion en cas de sous occupation. Non seulement les loyers vont fortement augmenter mais de nombreuses familles aux revenus moyens, devront bientôt quitter leurs logements dans le parc social. Trop riches selon le Gouvernement pour bénéficier de logements sociaux, ces familles sont trop pauvres en réalité pour se loger dans le secteur privé dont les prix ont explosé. Avec des associations de défense des locataires, nous avons déposé sur ce texte plus de 200 amendements que la ministre a refusé

## Accueil des personnes âgées

► Soutien à la création d'une maison de retraite à Parempuyre; mise à l'étude de la rénovation et extension de la Résidence Bossège à Saint-Laurent et reconstruction de la maison de retraite St Jacques de Compostelle à Soulac

## Secours d'urgences

► Obtention d'un accord de partenariat entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours et le SAMU-Centre 15 pour améliorer l'articulation des secours d'urgences en Médoc. Il prévoit l'intégration d'infirmiers au SDIS en complément des sapeurs pompiers. Demande auprès du Gouvernement pour que le Médoc soit un site expérimental pour une nouvelle organisation des secours médicaux

## Filière viticole

► J'interpelle régulièrement le Gouvernement sur l'avenir de la filière viticole et la protection de ses salariés que ce soit dans le cadre des négociations européennes ou pour légiférer sur la promotion des vins sur internet ou encore pour maintenir les activités promotionnelles des Châteaux, foires et salons

## Polyclinique de Lesparre

► Signature d'un plan de redressement avec l'Agence Régionale d'Hospitalisation jusqu'en 2012, portant sur le maintien de l'ensemble des services médicaux et des engagements financiers à hauteur de 1,7 millions d'euros dont 985 000 euros en 2008

## Sécurité

► Amélioration du maillage de notre territoire par la gendarmerie, notamment par le maintien de la brigade mobile affectée à la brigade territoriale de Lesparre

## Entreprises

► Rencontres nombreuses et régulières avec les entreprises pour soutenir leurs demandes de subventions, les accompagner dans la formation de leurs personnels et promouvoir leurs activités

### Bilan de mandat

Comme je m'y suis engagée, je présente publiquement deux fois par an un bilan de mon travail. Les premières rencontres se sont déroulées à Castelnau-Médoc et à Pauillac. Retrouvez le détail de ces soirées sur mon site :